

**Municipalité de Rivière-à-Pierre  
MRC de Portneuf**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 5 mai 2014 à 19h30 sous la présidence de monsieur Jean Mainguy, maire. En plus de monsieur le maire étaient présents : mesdames les conseillères Denise Langlois-Boudreau Kathleen Thibaudeau et messieurs les conseillers Denis Bouchard, Alain Lavoie et Patrick Delisle.

Était absente Mme Andrée St-Laurent, conseillère.

Mme Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière y assistait également.

**1.1 Mot du maire**

Monsieur le maire ouvre la séance et il invite à un moment de réflexion.

**2014-05-103**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

**2014-05-104**

**Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 avril 2014 et de la séance extraordinaire du 28 avril 2014**

Chacun des membres ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril dans les délais prévus, madame la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par M. Patrick Delisle  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2014 tel que déposé.

Et chacun des membres ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 avril dans les délais prévus, madame la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 avril 2014 tel que déposé.

Adoptée

**1.4 Rapport du maire, des services et des comités.**

**2014-05-105**

**Autorisation du paiement des dépenses du mois d'avril 2014**

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois d'avril 2014. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 131 013,81 \$.

Adoptée

**1.6 Dépôt d'un état comparatif des revenus et des dépenses**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose un état comparatif des revenus et des dépenses pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2014 tel que requis par le code municipal selon l'article 176.4.

**2014-05-106**

**Paiement des frais juridiques dans le dossier contre René Delisle**

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser le paiement d'un montant de 15 827,40 \$, taxes en sus, à Lavery, De Billy S.E.N.C.R.L. dans le cadre du mandat que lui a octroyé la Municipalité de Rivière-à-Pierre dans le dossier en expropriation contre René Delisle. Ces sommes seront prises à même le surplus accumulé non affecté.

Adoptée

**2014-05-107**

**Engagement de Madame Céline Béland à titre de préposée à l'embellissement et signature d'un contrat de travail**

Il est proposé par M. Denis Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'engager Madame Céline Béland à titre de préposée à l'embellissement à raison de 16 heures par semaine pour une période de 16 semaines de mai à septembre au tarif horaire de 12,11 \$;

De signer un contrat de travail avec Madame Béland à titre de préposée à l'entretien et à l'embellissement. Ce contrat prend effet en date d'aujourd'hui et est valide jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée

**2014-05-108**

**Achat de matériel promotionnel**

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudeau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De procéder à l'achat de matériel promotionnel chez 4Imprint Canada pour un coût maximal de 1 400 \$, taxes en sus.

Adoptée

**2. Sécurité publique**

**2014-05-109**

**Achat de boyaux**

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'entériner l'achat de boyaux chez Aréo-feu au coût de 1 980 \$, frais de transport et taxes en sus tel que décrit sur leur soumission en date du 27 novembre 2013.

Adoptée

**3. Transport routier et hygiène du milieu**

**2014-05-110**

**Adoption du règlement # 430-14 prescrivant certaines modalités relatives aux matières résiduelles**

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement # 430-14 prescrivant certaines modalités relatives aux matières résiduelles.

Adoptée

**2014-05-111**

**Mandat pour la reddition de comptes 2013 concernant le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 10 034 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Que Bédard et Guilbaut Inc. soit nommé vérificateur externe pour la reddition de comptes 2013 concernant le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

**2014-05-112**

#### **Réfection du passage à niveau sur le chemin de l'Église**

Tenant compte que, dans la décision # 480-R-2000 de l'Office des Transports du Canada, la Municipalité de Rivière-à-Pierre reconnaît qu'elle est l'administration routière au franchissement et qu'elle accepte d'assumer les frais d'entretien qui ont été attribuées au demandeur aux termes de l'Ordonnance # R-28917;

Tenant compte que l'Ordonnance # R-28917 a trait au passage à niveau situé au croisement du chemin de l'Église (chemin du rang II) et de la voie ferrée des Chemins de fer Nationaux du Canada, municipalité de Rivière-à-Pierre, comté de Portneuf, province de Québec, au point miliaire 40.28 de la subdivision Lac St-Jean;

Tenant compte que cette ordonnance autorise des travaux pour redresser et améliorer le dit passage et qu'il y est stipulé que les frais d'entretien dudit passage seront payés dans la proportion de 72 % par les Chemins de fer Nationaux du Canada et de 28 % par la Municipalité de Rivière-à-Pierre;

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De défrayer la part de 28 % de la Municipalité de Rivière-à-Pierre pour des travaux de réfection du passage à niveau du chemin de l'Église (point miliaire 40.28) réalisés en 2012. Tel que décrit sur la facture # 91042519 en date du 17 avril 2014, la part municipale est de 6 864,72 \$, taxes en sus.

Ces sommes seront prises à même le surplus accumulé non affecté.

Adoptée

#### **4. Urbanisme et développement du territoire**

**2014-05-113**

#### **Nomination de représentants au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Rivière-à-Pierre**

Il est proposé par M. Denis Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que Mme Kathleen Thibaudeau, M. Serge Borgia et Mme Aurore Borgia soient nommés représentants de la municipalité au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Rivière-à-Pierre jusqu'au mois de mai 2016.

Adoptée

2014-05-114

**Octroi de contrats concernant la mise à jour de la carte topographique minimale (carte urbaine) à l'échelle 1:1 000**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Rivière-à-Pierre possède une cartographie topographique minimale à l'échelle 1:1 000;

CONSIDÉRANT QUE cette cartographie doit être mise à jour régulièrement;

CONSIDÉRANT QUE pour effectuer cette mise à jour, un travail de cueillette d'information sur le terrain et de transformation des données recueillies en coordonnées géodésiques doit être réalisé par un arpenteur-géomètre;

CONSIDÉRANT QUE les données recueillies doivent ensuite être cartographié en vue d'éditer de nouveaux feuillets ainsi que d'actualiser la cartographie régionale en ligne;

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De confier à Élisabeth Genois, arpenteuse-géomètre, la tâche de procéder à la prise de relevés techniques sur le terrain, de transformer les données recueillies en coordonnées géodésiques ainsi que de préparer un dessin global en format numérique, le tout nécessaires à la mise à jour de la cartographie topographique minimale (1:1 000);

De confier à la MRC de Portneuf la tâche de réaliser la cartographie numérique en corrigeant les données de la carte topographique minimale 1:1 000 de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

Les coûts reliés à ces travaux sont estimés à 1 500 \$ pour les relevés terrains (Élisabeth Genois arpenteur-géomètre) et à 150 \$ pour la cartographie (MRC).

Adoptée

2014-05-115

**Achat de tables et de bancs**

Il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'acheter 5 tables et 10 bancs chez Granite DRC au coût de 9 595 \$, taxes en sus, tel que décrit sur leur soumission en date du 17 avril 2014.

Il est à noter que cette dépense sera payée à 70 % par le Pacte rural local 2013, tel que spécifié par la Municipalité de Rivière-à-Pierre dans sa demande d'*Aménagement du Club Arleau*. La portion municipale de 30 % sera prise à même le budget en immobilisations pour 2014.

Adoptée

**5. Loisirs et services à la collectivité**

2014-05-116

**Contribution financière annuelle pour la Société de la piste Jacques-Cartier/Portneuf**

Il est proposé par Mme Kathleen Thibaudeau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser la contribution financière annuelle 2014 pour la vélopiste Jacques-Cartier/Portneuf au montant de 2 791 \$.

Adoptée

2014-05-117

**Participation à l'Évènement Country de l'O.T.J. de Rivière-à-Pierre**

Il est proposé par M. Denis Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De participer à l'Évènement Country de l'O.T.J. de Rivière-à-Pierre le 5 juillet 2014  
par l'achat de 2 cartes au coût de 15 \$ chacune.

Adoptée

**5. Périodes de questions**

**6. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Denis Bouchard de lever la  
présente séance. La séance est levée par monsieur le maire à 20h35.

---

Jean Mainguy, maire

---

Pascale Bonin, directrice générale  
& secrétaire-trésorière